

M.LAURENT Alain  
Les Capus  
16560 COULGENS

à

Madame BARTHELEMY Laurence  
Directrice d'établissement  
La Poste  
40 Grande Rue  
16110 LA ROCHEFOUCAULD

Madame,

vous vous êtes adressée aux clients de la Poste du bureau de Coulgens dans un courrier en date du 3 février 2010. Je tiens à vous dire combien votre courrier me met en colère.

Vous prétendez améliorer le service rendu aux usagers en modifiant les horaires et en les reportant tous à quatre matinées, et en supprimant le samedi matin. C'est faire montre de peu de connaissance de la vie quotidienne de vos usagers. Vous ignorez probablement que certains de vos clients n'ont guère la possibilité, pour des raisons professionnelles, de se libérer le matin. Il eut été préférable, à mon sens, de maintenir différents horaires dans la semaine. Quant au samedi matin, certains usagers ne disposent que de ce seul moment de la semaine pour s'acquitter de certaines tâches d'ordre familial. En supprimant cet horaire, vous les condamnez à devoir se déplacer à plusieurs kilomètres pour remplir ces tâches, qui dans un temps encore récent étaient accessibles à proximité.

En conclusion, vous prétendez améliorer le service public de la poste, alors que vous savez pertinemment qu'il s'agit d'une nouvelle dégradation d'un service public auquel une grande partie de la population, et notamment en milieu rural, est attachée.

Ma colère est due à l'hypocrisie dont vous faites preuve dans votre courrier. Il aurait été moins insultant de vous en tenir à un silence compréhensif plutôt que de vous livrer à un tel exercice de communication.

D'autre part, vous avez souhaité accompagner votre courrier d'un dépliant vantant les nouveaux services de la poste: cadeaux, téléphonie mobile (la poste souhaiterait-elle redevenir un service public de télécommunication?), services à domicile... Certes ces services ont leur utilité en milieu rural, mais ce que nous attendons du service public de la Poste est avant tout un véritable service public garantissant l'accès dans les mêmes conditions à tous les citoyens français, qui contribuent équitablement par la fiscalité, à la mise en œuvre de ce service public.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice d'établissement, l'expression de mes salutations.

A Coulgens, le 10 février 2010

Christel MOREAU  
Route de la Rochette  
16560 COULGENS

le 10 février 2010

Madame Laurence BARTHELEMY  
Directrice d'établissement,  
La Poste  
40 Grande Rue  
16110 La Rochefoucauld

Madame la Directrice,

J'ai bien reçu votre courrier m'annonçant le changement d'horaires d'ouverture de la Poste de Coulgens, et ce, 3 jours avant que ce soit effectif : quel scandale !

Je l'ai lu attentivement, et à mon tour je souhaite répondre à vos arguments, qui ne sont à mon goût, que foutaise.

Mais avant cela je vous expose ma situation : je suis de ceux qui travaillent à temps complet du lundi au vendredi. A partir de ce postulat, il est clair qu'à 9h du matin, cela fait longtemps que je suis sur mon lieu de travail et ce jusqu'à 17h le soir. Je pouvais donc me rendre à la poste les lundis, mercredis, vendredis entre 17h15 et 17h30 et le samedi matin.

Alors pouvez- vous m'expliquer, au vu des nouveaux horaires d'ouverture, quand est ce que je peux bénéficier des services de la poste de Coulgens ?

Vous dites que la fréquentation le samedi est plus faible ce jour là : c'est pourquoi vous fermez ce créneau. Je peux vous affirmer qu'à chaque fois que je me suis rendue à la poste de Coulgens le samedi matin, j'ai dû patienter : il y a toujours eu entre 1 et 3 personnes devant moi. Alors vu votre bonne foi, vous allez peut-être me répondre que c'est un concours de circonstances, et que nous nous rendons tous à la poste en même temps ! Peut être ...

Vous dites aussi que vous avez souhaité mettre en place un dispositif alternatif exceptionnel pour lequel vous m'invitez à vous contacter concernant les retraits des colis et lettres recommandées. Evidemment, vous ne dites pas lequel dans ce courrier ; cela serait trop compliqué, semble -t-il ! Mais voyez-vous, je ne peux me renseigner dans mon bureau de poste, aucun des horaires d'ouverture ne correspondant avec mes disponibilités ! Faut-il que je pose un jour de congé ? Vous allez me dire que je peux venir à La Rochefoucauld ou autre bureau de poste ou encore téléphoner. Non le temps d'effectuer le trajet, vous serez aussi fermé. Et est-ce vous, la Banque Postale, qui allez me payer mes frais kilométriques et mes communications téléphoniques ? Et que faites-vous des retraits d'argent, des opérations personnelles qui ne peuvent être effectuées par un tiers ?

Si l'on image votre démarche, vous êtes en train de préméditer un meurtre : l'assassinat de la poste de Coulgens. Comme le dit Monsieur le Maire, les gens qui sont dans ma situation, ne viendront plus du tout à la poste de Coulgens et donc, faute de fréquentation, vous et votre hiérarchie pensante déciderez de réduire, voire de fermer ce bureau. Sans doute à force de vos arguments croyez-vous dupez les gens ? N'avez-vous pas honte ?

Enfin, je tiens aussi, au cas où ce serait dans vos projets d'avenir à m'exprimer sur ce qui suit : ce n'est de la compétence d'une petite collectivité de pallier à vos manques (manques d'une grosse institution qui ne voit plus que productivité et profit) en devenant agence postale communale.

Et ça n'est encore moins le rôle d'un petit commerce de proximité de pallier à votre désengagement en devenant un point relais.

Lors d'une réunion publique à laquelle j'ai assisté vous disiez travailler au service du public ? Je suis plus que septique. La Banque Postale, anciennement la Poste régresse ...

Je ne vous ferai pas le plaisir de fermer mes comptes à la poste, ce serait un client en moins et un argument de plus pour fermer le bureau de poste de Coulgens, même si ce n'est pas l'envie qui m'en manque et même si aujourd'hui, grâce à vous, Madame la Directrice, je n'ai personnellement plus aucune utilité du bureau de poste de Coulgens. Encore BRAVO POUR VOTRE INITIATIVE !

C'est pourquoi, Madame la Directrice, je compte sur vous pour revoir votre position, comme vous l'a demandé notre Maire. Salutations.

Copie adressée à Monsieur le Maire

